



Le 1^{er} Mars 2013,

COMMUNIQUE DE PRESSE

3^e édition du Prix Santé au travail de la Fonction publique territoriale

Ouverture des candidatures jusqu'au 31 juillet 2013

Lancé en 2011 par la Mutuelle Nationale Territoriale, le Prix Santé au travail est devenu le rendez-vous incontournable des collectivités territoriales ayant contribué à promouvoir des **programmes de santé au travail auprès de leurs agents**, de manière efficace, innovante ou exemplaire.

Créé avec les principaux acteurs de la Fonction publique territoriale : l'Association des Maires de France (AMF), l'Association des Administrateurs Territoriaux de France (AATF), le Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales (SNDGCT), l'Association des Directeurs Généraux des Communautés de France (ADGCF), l'Institut de Recherche en Prévention Santé (IRPS), les principales associations de médecins territoriaux (Association Nationale de Médecine Professionnelle des Personnels Territoriaux, ResPECT, MEDITORIALES), accompagnés par la Lettre du Cadre Territorial, la Gazette des Communes et la revue Santé & travail, ce prix rencontre un véritable succès.

Ainsi, lors de son édition 2012, pas moins de 24 candidatures avaient été retenues. Le jury avait décerné 3 prix et 2 mentions spéciales, respectivement aux collectivités de Saint-Marcellin, au SIVOM de Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac, à Saint Médard-en-Jalles, à Baie-Mahault et au Centre de Gestion de la Fonction Publique d'Eure-et-Loir.

Le Prix Santé au travail est un prix innovant, il récompense des collectivités territoriales ayant agi pour la santé au travail de leurs agents.

Ce prix remplit plusieurs objectifs :

- **il encourage** les collectivités à avoir une démarche de prévention des risques en matière de santé au travail
- **il identifie** les initiatives et les actions efficaces, innovantes dans ce domaine
- **il contribue** au bien-être quotidien des agents territoriaux sur leur lieu de travail et au bon fonctionnement du service public
- **il institue** un cadre de référence au niveau des partages d'expériences et des bonnes pratiques des collectivités pour développer la politique de santé au travail.

Depuis 2008, date de parution du décret du 3 février 2012 qui met en œuvre l'accord « santé et sécurité au travail » dans la Fonction publique du 20 novembre 2009, la santé des agents territoriaux est plus que jamais devenue un enjeu central pour les collectivités. Elle touche à la fois à leurs responsabilités sociales d'employeur et au bon fonctionnement du service public local.

Vous pouvez déposer vos dossiers jusqu'au **31 juillet 2013** pour participer à la 3^e édition du Prix santé au travail de la Fonction publique territoriale !

● ORGANISÉ PAR



● EN PARTENARIAT AVEC



MEDITORIALES

ResPECT



POUR PARTICIPER

01 44 83 13 03

prixantetravailft@mnt.fr

www.mnt.fr

Contact presse :

Dominique Dardel : 01 42 84 48 07

dominique.dardel@ad-convergence.com